

## La CGT veut mobiliser tout de suite

Bernard Thibault a appelé à multiplier les fronts de lutte, considérant que beaucoup dépend de la détermination des syndicats.

« Rien n'est écrit d'avance », tel est le leitmotiv que le secrétaire général de la CGT martèle à ses troupes en cette rentrée. En conclusion du comité national confédéral, Bernard Thibault a insisté : « **Une des missions qui revient aux directions d'organisations en cette rentrée est de diffuser de la confiance** » dans la capacité des salariés à peser sur la situation sociale. Lors de sa conférence de presse de rentrée, il a réaffirmé que l'objectif de la CGT est bien de mobiliser car « le contexte social s'apprécie dans le moment présent, pas uniquement à partir du souvenir de mai et juin ». L'an dernier, après plusieurs rendez-vous de grèves et manifestations d'une ampleur inédite pour exiger des solutions à la crise qui ne laissent pas les salariés sur le carreau, les journées d'action du 1er Mai et du 13 juin avaient montré un essoufflement du mouvement et déclenché un débat sur l'efficacité des journées d'action à répétition. « Ceux qui prophétisent la fin de l'unité syndicale ou l'atonie du mouvement social en cette rentrée au motif que les manifestations du 13 juin n'ont pas eu le succès escompté se trompent ».

En clair, la CGT est prête à faire feu de tout bois, seule ou avec d'autres. Sa météo sociale se construit à partir des conflits dans les entreprises, des rendez-vous de lutte professionnels. **Mobilisations sociales:**

- **17 septembre.** Journée d'action à l'appel de la CGT pour la défense de la filière automobile.
- **22 septembre.** Grève à l'appel de l'intersyndicale pour s'opposer à la privatisation de La Poste. Pour défendre le statut public de La Poste
- **3 octobre.** Consultation nationale sur l'avenir de La Poste organisée par le Comité national contre la privatisation de La Poste.
- **7 octobre.** Journée de mobilisation pour un travail décent organisée par la Confédération syndicale internationale.
- **17 octobre.** Manifestation nationale à Paris à l'appel du collectif national pour le droit des femmes.
- **22 octobre.** Manifestation nationale à Paris à l'appel de la CGT pour l'avenir des emplois dans l'industrie. Pour revendiquer une « politique industrielle durable »

Un an après son déclenchement, la crise économique frappe durement et n'a pas fini de faire des vagues sur le front de l'emploi et du pouvoir d'achat. La CGT s'en étonne d'autant moins que les réponses préconisées par le gouvernement et le patronat refusent de mettre en cause « le mode de croissance financier et libéral qui s'est imposé depuis vingt-cinq ans ». Pour Bernard Thibault, « les salariés ont donc toutes les raisons de se mobiliser pour exiger d'autres réponses que celles apportées par le gouvernement ». Dans ce cadre, la CGT propose d'ouvrir plusieurs fronts revendicatifs, à commencer par l'emploi, miné par la poussée du chômage et gangrené par l'explosion de la précarité. Les grands groupes sont vertement accusés de tailler dans les

effectifs et de réduire leurs investissements pour maintenir leurs profits. Les salariés sont vivement invités à tenir bon sur « la défense de l'emploi », la bataille sur le montant des indemnités de départ venant « en complément », rappelle Bernard Thibault. Les autres fronts revendicatifs concernent les salaires, la réforme des retraites, le travail du dimanche et l'élaboration du budget de l'État. Face à ces échéances, la CGT choisit de ne pas rester les deux pieds dans le même sabot : si elle défend l'unité syndicale comme un facteur déterminant de mobilisation, elle ne se contente pas d'attendre et considère que prendre des initiatives d'action est un des meilleurs moyens d'alimenter la construction unitaire.

### **CAC 40 : pas de récession pour les profits**

Les champions du CAC 40, avec 21 milliards d'euros de profits au premier semestre, voient certes leurs résultats chuter de 57 % comparés au premier semestre 2008 (ci-dessous entre parenthèses), mais, comme le soulignait le quotidien économique les Échos, leur « capacité de résistance reste grande ». Seuls une dizaine de groupes, en particulier les deux constructeurs auto, sont passés dans le rouge. Un analyste financier parle de « surprises positives ». Un autre commente : « La baisse des profits est énorme, mais cela aurait pu être pire. » Avant de pointer le secret de ces performances : « Les entreprises ont procédé à d'énormes efforts de réduction des coûts, notamment en licenciant ». Et déjà, les analystes prévoient, selon Les Échos, « un second semestre meilleur, avant une année 2010 beaucoup plus faste ». Les profits des groupes du CAC 40 pourraient ainsi atteindre 60 milliards d'euros au total en 2009, en recul de 27 % seulement. (Deux sociétés n'ont pas donné leurs résultats.)

- Total : 4 459 millions d'euros (- 46,5 %) - GDF-Suez : 3 263 (- 6,3 %)
- BNP-Paribas : 3 162 (- 9,3 %) - EDF : 3 117 (0 %)
- Sanofi-Aventis : 2 637 (+ 12,9 %) - France Télécom : 2 559 (- 4,3 %)
- AXA : 1 323 (- 38,8 %) - Vivendi : 1 188 (- 2,8 %)
- L'Oréal : 1 084 (- 13,7 %) - Danone : 932 (+ 6 %)
- Vinci : 690 (- 5,8 %) - LVMH : 687 (- 22,9 %)
- Air liquide : 596 (- 0,8 %) - Bouygues : 547 (- 22 %)
- Dexia : 534 (- 35 %) - Crédit agricole SA : 403 (- 58,4 %)
- EADS : 378 (- 6,2 %) - Lafarge : 370 (- 59,4 %)
- Schneider Electric : 346 (- 59,3 %) - Lagardère Groupe : 318 (- 44,4 %)
- Vallourec : 311 (- 30,6 %) - Veolia : 220 (- 56 %)
- Essilor : 202 (+ 2,1 %) - PPR : 189 (- 75,7 %)
- Suez Environnement : 175 (- 12,9 %) - Saint-Gobain : 128 (- 88,1 %)
- Capgemini : 78 (- 66,2 %) - Société générale : 31 (- 98,2 %)
- Air France-KLM : - 931 (- 141,8 %) - Peugeot : - 962
- ArcelorMittal : - 1 391 - Renault : - 2 732

## **Pas touche à la retraite des femmes**

C'est un dossier sur lequel le gouvernement veut presser le pas. Et Bernard Thibault lit dans cet empressement une réforme qui va forcément pénaliser les femmes. Pour lui, la décision de justice considérant que les majorations de durée d'assurance dont bénéficient les femmes pour la retraite sont discriminatoires envers les hommes n'est qu'un alibi. « Si on veut vraiment se prononcer au nom de la discrimination, alors il faut regarder la carrière des femmes et le montant moyen des retraites », a-t-il réclamé hier. « La légitimité sociale de la majoration d'assurance des femmes qui ont eu des enfants n'est pas contestable », a-t-il affirmé, rappelant que « les bonifications compensent en partie l'écart énorme entre le montant des retraites ». Il faut donc maintenir les 8 trimestres par enfant et « que soit étudiée la situation des hommes ayant élevé seuls leurs enfants ».